

Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 10 (1868-1870)
Heft: 62

Artikel: Notes sur quelques affleurements de la mollasse d'eau douce inférieure dans les vallées de l'Aubonne, du Boiron, etc.
Autor: Vionnet, P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256570>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOTES

sur quelques affleurements de la mollasse d'eau douce inférieure dans les vallées de l'Aubonne, du Boiron, etc.,

PAR

P. VIONNET, pasteur.

La contrée comprise entre la partie supérieure du cours du Veyron et la vallée de l'Aubonne présente, outre celui de Char-donnay que M. le Dr Nicati a fait connaître, quelques affleurements de la mollasse, qui, je crois, n'ont pas été signalés jusqu'ici et dont voici, pour le moment, une rapide indication.

Entre *Maurez* et *Chavannes-sur-le-Veyron*, la rive droite de la rivière est formée de fortes assises d'une mollasse exploitée depuis longtemps pour la construction des fours. Le glissement des couches y a produit de belles surfaces polies.

Au *N.O. de Vullierens*, sur la route qui conduit à Cottens, des travaux de mine ont mis à découvert, très près de la surface du sol, un banc de mollasse jaunâtre assez friable.

Le *temple de Collombier* repose sur un banc de mollasse homogène faiblement cimentée, qui a été coupé par la tranchée du chemin voisin, sur une épaisseur de vingt pieds.

Le *moulin de Clarmont*, à quelques minutes de ce village, utilise l'eau de la Morges. En amont de cette usine et en aval, le ruisseau coule entre des bancs épais de mollasse, dont on a tiré de bons matériaux pour diverses constructions.

La mollasse apparaît aussi dans la *vallée du Boiron* : près du *moulin de Yens*, le long d'un petit sentier, qui conduit du pont neuf à Yens : puis en-dessous du *moulin d'Etoy* et, en aval, un peu au NE. des Isles, dans un coude que forme le vallon en prenant la direction de l'ENE.

Lors de la construction des bâtiments de *Fraidaigne* (St.-Prex), on a ouvert à une distance de 50 pas de leur emplacement, une carrière dans la mollasse qui a fourni une partie des matériaux. L'excavation a été comblée, mais les couches mollassiques plongent dans le lac, où elles sont bien visibles, en face de la maison.

Enfin la profonde *vallée de l'Aubonne* n'est pas sans laisser ces mêmes couches venir au jour.

Le *lit de la rivière* en est formé à une lieue plus bas que sa source, vis-à-vis de la maison de volaille.

M. Nicati a constaté que les *fondements du pont* de la nouvelle route d'Aubonne à Lavigny ont été assis sur la mollasse.

L'espace compris entre le viaduc d'Allaman et le pont de la route de Lausanne présente deux coupes, l'une sur la rive droite, l'autre sur la rive gauche. Les couches sont formées de bancs de mollasse jaunâtre, rougeâtre et grisâtre homogène de 0,30^m à 2,50^m d'épaisseur, alternant avec des couches de marnes rouges. Le banc inférieur, le plus épais, qui renferme du gypse fibreux, a été exploité par des fabricants de fours, qui avaient pratiqué cette industrie aux Granges de Ste-Croix. Ils ont dû cesser leur travail (1820), sur l'ordre du gouvernement, qui redoutait, pour la sûreté de la route, la destruction d'un rempart naturel, opposé aux eaux de l'Aubonne.

L'inclinaison de ces couches est au N., d'environ 10°. L'alluvion ancienne vient s'y appuyer et les eaux qu'elle contient, obligées de refluer, donnent lieu à des sources, que l'on s'attendrait à voir sourdre beaucoup plus bas.

Aucun fossile n'a été trouvé jusqu'à présent dans ces couches et il est difficile de fixer leur horizon précis, qui doit cependant être cherché dans les assises inférieures de la mollasse d'eau douce.

